

L'EMPLOI INTÉRIMAIRE AU PREMIER TRIMESTRE 2010 :

L'intérim poursuit sa remontée

À la fin du premier trimestre 2010, 524 000 salariés sont intérimaires, soit +30 400 de plus qu'au trimestre précédent (+6,2 %).

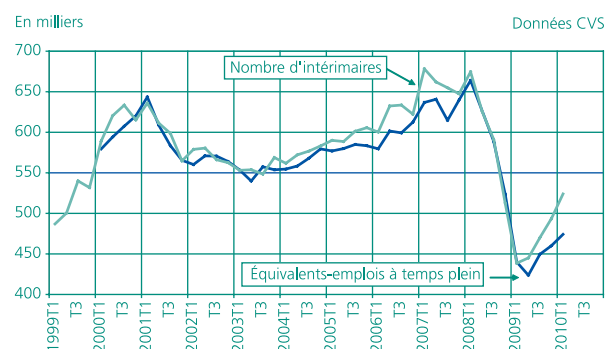
Depuis le redressement entamé au deuxième trimestre 2009, l'emploi intérimaire s'accroît à un rythme relativement soutenu, de l'ordre de +5 % à +6 % ces trois derniers trimestres. En un an, 85 400 postes d'intérimaires ont été créés (soit +19,5 %).

Tout comme au trimestre précédent, le redressement des effectifs est particulièrement marqué dans l'industrie (+10,2 %, soit +20 700 postes). La hausse s'accélère dans le tertiaire (+5,8 %, soit +10 300), tandis que la construction marque le pas (-0,8 %, -800 postes).

Au cours du premier trimestre 2010, le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein a progressé plus modérément que les effectifs intérimaires (+3,0 %). Le nombre de contrats conclus a continué à progresser, bien qu'un peu plus modérément (+2,3 %, après +4,0 %).

À la fin du premier trimestre 2010, on dénombre 524 000 intérimaires, qui représentent 2,9 % des salariés des secteurs concurrentiels. Après quatre trimestres de très forte baisse, l'intérim a commencé à se redresser au deuxième trimestre 2009 (+6 500 postes), avant de se renforcer davantage au cours des trimestres suivants : +25 000 postes (+5,6 %) au troisième trimestre, +23 500 (+5,0 %) au quatrième, et +30 400 au premier trimestre 2010 (+6,2 %).

Graphique 1 • Volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France métropolitaine.

	Évolution trimestrielle (en %)				Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)	
	2009						2010
	T1	T2	T3	T4	T1	T1 2010/ T1 2009	
Intérimaires en fin de trimestre	-14,4	1,5	5,6	5,0	6,2	524,0	19,5
Contrats conclus	-10,9	1,1	5,7	4,0	2,3	3 633,6	13,7
Équivalents-emplois à temps plein	-15,9	-3,7	6,1	2,4	3,0	474,2	7,7

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France métropolitaine.

Du premier trimestre 2008 au premier trimestre 2009, 236 000 postes d'intérimaires avaient été supprimés ; au cours des quatre trimestres suivants, 85 400 postes ont été créés.

Au premier trimestre 2010, l'emploi salarié des secteurs concurrentiels s'est légèrement accru, de +0,2 % (+27 900 postes), après la stabilisation du trimestre précédent (+0,0 %, soit +1 100 postes) [1].

Au premier trimestre 2010, le volume de travail temporaire progresse de +3,0 %, pour s'établir à 474 200 équivalents-emplois à temps plein. Depuis un an, le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein progresse moins vite (+7,7 %) que le nombre d'intérimaires (+19,5 %) : le volume moyen d'activité par intérimaire décroît. Le nombre de contrats conclus au cours du trimestre progresse de +2,3 % (tableau 1).

Comme au trimestre précédent, la hausse est la plus marquée dans le secteur de la fabrication de matériels de transports : +3 700 postes (+16,2 %), après +3 300 (+17,0 %) au quatrième trimestre 2009. De même, le rebond se confirme dans les secteurs de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de la fabrication de machines : +3 500 postes (+13,4 %), après +3 400 (+15,2 %).

La hausse des effectifs intérimaires est à peine moins soutenue dans le secteur de la fabrication d'autres produits industriels : +8 100 postes au premier trimestre 2010 (+8,7 %), après +10 700 (+12,9 %). Elle se renforce dans le secteur des industries extractives (+2 100, après +200), tandis que le secteur de la fabrication de denrées alimentaires crée à nouveau des postes d'intérimaires (+3 200, après -600).

Industrie : une progression toujours soutenue

À la fin du premier trimestre 2010, 222 800 intérimaires sont employés dans le secteur de l'industrie (tableau 2). Comme au trimestre précédent, l'intérim industriel progresse à un rythme soutenu : +20 700 postes (+10,2 %), après +17 100 (+9,2 %) au quatrième trimestre 2009. Entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009, l'industrie avait supprimé 149 900 postes d'intérimaires (soit -47,6 %). Au cours des quatre trimestres qui ont suivi, ce secteur en a créé 58 000 (+35,2 %).

En équivalents-emplois à temps plein, le volume de travail temporaire dans l'industrie accélère ce trimestre (+7,7 %, après +5,1 % au quatrième trimestre 2009). La part des intérimaires dans l'emploi salarié de l'industrie s'accroît : elle s'élève à 6,3 % à la fin du premier trimestre 2010, soit +0,6 point en un trimestre et +1,8 point en un an (tableau 3). Elle reste cependant en deçà de son niveau moyen de long terme (7,0 % sur la période 2000-2007).

Au premier trimestre 2010, la hausse des effectifs intérimaires concerne l'ensemble des secteurs industriels, à l'exception de l'industrie pharmaceutique.

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

La source

Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont fondées sur les relevés de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois m+2. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique (www.travail-solidarite.gouv.fr).

Les révisions

Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières. Ces révisions affectent deux fois par an, en mars et septembre, les séries du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. Les autres séries (équivalents-emplois à temps plein et contrats conclus) sont révisées chaque trimestre.

Quelques définitions

Équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein.

Contrats conclus au cours du trimestre : missions dont la date de début appartient au trimestre.

Intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires mesuré à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population, effectué par l'Insee, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Insee-Dares, ils sont classés dans le secteur tertiaire. Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours du trimestre. L'équivalent-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. Les deux autres indicateurs privilégient respectivement une analyse en termes de flux et de stock en fin de trimestre.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin de trimestre. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Insee-Dares, qui inclut depuis septembre 2006 les secteurs de l'administration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. L'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.

Depuis septembre 2009, la nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la Nomenclature d'activités française (NAF rév.2).

Tableau 2 • Nombre d'intérimaires par secteur d'activité utilisateur

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Évolution trimestrielle (en %)				Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)	
	2009				2010	T1 2010/ T1 2009	
	T1	T2	T3	T4	T1	T1	
AZ : Agriculture.....	-8,2	-0,2	-10,4	10,7	10,3	3,0	9,3
C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	-7,1	7,2	-1,1	-1,3	7,5	45,6	12,4
C2 : Cokéfaction et raffinage.....	-12,7	-5,6	-11,7	-4,9	11,2	0,4	-11,9
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-32,4	-9,2	11,6	15,2	13,4	29,5	32,4
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-24,9	-12,3	6,9	17,3	10,9	8,0	22,0
CJ : Fabrication d'équipements électriques	-29,1	-7,5	19,8	20,3	11,8	10,0	49,0
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a	-39,0	-8,2	8,8	9,6	16,7	11,5	27,7
C4 : Fabrication de matériels de transport.....	-28,9	11,1	17,9	17,0	16,2	26,7	77,9
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	-26,2	7,7	10,3	12,9	8,7	101,4	45,9
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure	-23,6	21,0	8,1	17,3	4,3	4,3	60,0
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	-23,0	8,6	3,0	12,2	7,7	11,8	35,1
CE : Industrie chimique	-28,0	9,0	14,0	18,7	16,9	11,8	72,3
CF : Industrie pharmaceutique	-7,2	2,8	7,4	4,2	-2,5	6,4	12,2
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques.....	-29,0	22,9	15,4	18,2	9,4	26,0	83,4
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements.....	-36,4	3,0	14,2	16,2	8,7	25,0	48,6
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	-16,0	-3,1	3,9	1,0	9,0	16,2	10,9
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	-4,7	-4,2	3,3	1,4	12,4	19,3	13,0
BZ : Industries extractives	-14,3	4,1	7,1	-7,8	17,5	1,5	20,9
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné..	-3,3	-9,7	7,1	2,0	7,0	4,9	5,5
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion déchets et dépollution.....	-4,2	-2,7	1,4	2,4	14,1	12,9	15,2
FZ : Construction.....	-6,9	-1,8	2,7	0,4	-0,8	110,8	0,5
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motos.....	-13,2	3,8	10,6	1,2	4,2	50,1	21,0
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motos.....	-20,8	7,6	5,7	8,3	12,1	3,7	38,0
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motos.....	-14,3	3,3	3,7	5,1	6,0	28,1	19,5
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motos.....	-9,8	3,7	22,1	-4,9	0,1	18,3	20,5
HZ : Transports et entreposage	-11,5	2,7	7,1	5,2	7,2	52,3	24,1
IZ : Hébergement et restauration	-13,1	7,4	8,0	4,2	4,5	8,2	26,4
JZ : Information et communication.....	-6,7	-3,1	-3,2	2,2	11,3	7,2	6,8
JA : Edition, audiovisuel et diffusion	-8,5	-8,6	-7,5	3,4	8,3	1,1	-5,3
JB : Télécommunications	-10,0	0,5	-3,1	-13,8	31,4	1,6	10,4
JC : Activités informatiques et services d'information	-4,9	-2,8	-2,1	7,7	6,2	4,5	8,9
KZ : Activités financières et d'assurance	-8,8	5,1	-0,2	2,8	7,8	9,7	16,2
LZ : Activités immobilières.....	-6,2	-10,7	-1,3	0,2	15,0	2,7	1,6
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	-10,5	-3,9	2,1	2,2	7,2	40,4	7,5
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques.....	-9,0	-6,7	1,9	-3,5	7,9	12,9	-1,0
MB : Recherche-développement scientifique	11,3	-20,7	8,4	-2,9	5,2	1,5	-12,2
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	-21,3	-11,1	2,5	13,7	13,7	3,1	17,7
NZ : Activités de services administratifs et de soutien	-11,2	0,2	1,8	4,7	6,1	22,9	13,4
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine	-1,7	-2,2	5,1	5,6	-2,1	10,6	6,3
OZ : Administration publique	14,6	12,7	18,2	5,2	-21,9	1,4	9,4
PZ : Enseignement.....	-8,8	-10,6	8,0	12,2	-0,2	1,6	8,1
QA : Activités pour la santé humaine	-2,6	-1,1	1,4	3,6	0,4	4,5	4,3
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	-2,2	-5,7	2,5	5,4	4,8	3,1	6,9
RU : Autres activités de services	-14,5	-2,1	1,2	11,2	2,6	6,0	12,9
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	-2,6	3,9	1,0	-0,2	13,8	1,3	19,2
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	-17,0	-3,6	1,2	14,3	-0,1	4,7	11,4
Agriculture	-8,2	-0,2	-10,4	10,7	10,3	3,0	9,3
Industrie	-21,6	4,4	7,6	9,2	10,2	222,8	35,2
Construction.....	-6,9	-1,8	2,7	0,4	-0,8	110,8	0,5
Tertiaire	-10,9	0,8	5,7	3,3	5,8	187,4	16,5
Ensemble des secteurs	-14,4	1,5	5,6	5,0	6,2	524,0	19,5

Source : Dares,
exploitation des fichiers
Pôle emploi des
déclarations mensuelles
des agences d'intérim.
Champ : France
métropolitaine.

Tableau 3 • Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur au premier trimestre 2010

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Contrats conclus		Équivalents-emploi à temps plein		Taux de recours	
	Niveau (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Niveau (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Niveau (en %)	Évolution trimestrielle (en points)
AZ : Agriculture.....	21,1	-12,2	2,5	-1,7	1,4	0,1
C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	447,8	2,6	41,9	2,0	7,7	0,5
C2 : Cokéfaction et raffinage.....	1,6	8,0	0,4	1,9	3,5	0,4
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.....	112,9	9,9	26,4	15,2	5,8	0,7
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	25,8	2,2	7,3	12,9	5,2	0,5
CJ : Fabrication d'équipements électriques.....	38,0	10,0	8,9	14,7	7,4	0,8
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.....	49,0	14,4	10,2	17,4	5,2	0,8
C4 : Fabrication de matériels de transport.....	71,8	16,1	23,5	12,6	7,1	1,1
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	577,0	6,1	89,7	7,9	6,1	0,5
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure.....	22,7	8,1	3,8	5,9	3,5	0,2
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	97,0	4,3	10,6	7,1	5,1	0,4
CE : Industrie chimique	71,0	3,6	10,5	11,7	7,3	1,1
CF : Industrie pharmaceutique	24,6	-3,6	6,1	0,7	6,8	-0,2
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques.....	160,4	8,3	22,9	11,5	8,0	0,7
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements.....	121,0	8,8	21,3	8,9	6,0	0,5
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	80,4	5,2	14,4	3,1	5,3	0,5
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	136,2	5,1	17,8	4,1	4,9	0,5
BZ : Industries extractives	6,2	3,4	1,2	0,6	5,6	0,8
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné.....	7,6	12,8	4,8	3,6	2,9	0,2
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion déchets et dépollution.....	122,3	4,8	11,7	4,6	6,7	0,8
FZ : Construction.....	479,7	-2,7	97,3	-4,0	7,1	-0,1
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	436,3	-4,0	46,1	1,2	1,7	0,1
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.....	19,2	6,4	3,5	10,5	1,0	0,1
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	193,6	3,1	26,1	3,0	2,8	0,2
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	223,5	-10,1	16,6	-3,3	1,1	0,0
HZ : Transports et entreposage	498,9	5,6	48,6	4,2	3,8	0,3
IZ : Hébergement et restauration.....	170,2	0,1	7,6	0,3	0,9	0,0
JZ : Information et communication.....	36,0	-8,0	6,7	6,3	1,1	0,1
JA : Edition, audiovisuel et diffusion	7,9	11,1	1,0	5,5	0,6	0,1
JB : Télécommunications	4,1	19,5	1,4	16,0	1,0	0,3
JC : Activités informatiques et services d'information	24,0	-16,1	4,2	3,6	1,4	0,1
KZ : Activités financières et d'assurance	37,9	9,4	9,1	4,7	1,2	0,1
LZ : Activités immobilières.....	17,4	1,6	2,5	3,4	1,2	0,1
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	319,4	5,5	37,0	1,0	1,7	0,1
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contôle et analyses techniques.....	81,3	-5,7	11,7	-3,2	1,5	0,1
MB : Recherche-développement scientifique	3,4	-7,5	1,4	0,8	0,9	0,0
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	29,8	31,5	2,8	7,9	1,3	0,2
NZ : Activités de services administratifs et de soutien	205,0	7,6	21,1	2,6	2,2	0,1
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	205,9	0,4	11,1	-0,8	0,6	0,0
OZ : Administration publique	7,2	-0,5	1,4	-16,0	0,6	-0,1
PZ : Enseignement.....	13,7	12,2	1,4	7,2	0,6	0,0
QA : Activités pour la santé humaine	110,4	-0,5	4,9	0,9	0,9	0,0
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	74,6	-0,1	3,4	1,0	0,4	0,0
RU : Autres activités de services	63,5	2,4	5,9	3,1	0,4	0,0
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives.....	29,6	4,5	1,3	6,2	0,5	0,1
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales).....	33,9	0,7	4,6	2,3	0,4	0,0
Agriculture	21,1	-12,2	2,5	-1,7	1,4	0,1
Industrie	1 347,2	5,6	199,6	7,7	6,3	0,6
Construction.....	479,7	-2,7	97,3	-4,0	7,1	-0,1
Tertiaire	1 785,6	1,6	174,8	2,3	1,5	0,1
Ensemble des secteurs	3 633,6	2,3	474,2	3,0	2,9	0,2

Source : Dares,
exploitation des fichiers
Pôle emploi des
déclarations mensuelles
des agences d'intérim.
Champ : France
métropolitaine.

Construction : l'intérim marque le pas

À la fin du premier trimestre 2010, la construction emploie 110 800 intérimaires, qui représentent 7,1 % de l'ensemble des salariés du secteur. Le nombre d'intérimaires se réduit de 800 postes (-0,8 %), après une hausse de 400 postes au quatrième trimestre 2009 (+0,4 %). Contrairement aux autres secteurs, la construction n'a pratiquement pas augmenté ses effectifs intérimaires au cours des quatre derniers trimestres : +0,5 % (soit +600 postes). Pourtant, l'intérim s'était nettement réduit dans ce secteur (-21,1 %, soit -29 400 postes) entre les premiers trimestres 2008 et 2009.

En équivalents-emplois à temps plein, le repli se poursuit : le volume de travail temporaire s'est réduit de -4,0 %, après -3,2 % au quatrième trimestre 2009.

Tertiaire : légère accélération

À la fin du premier trimestre 2010, on dénombre 187 400 intérimaires dans le secteur tertiaire, qui représentent 1,5 % de l'ensemble des salariés de ce secteur. Les effectifs intérimaires se sont accrus au cours du premier trimestre (+10 300 postes,

soit +5,8 %), à un rythme accéléré par rapport au trimestre précédent (+5 700 postes, soit +3,3 %).

En équivalents-emplois à temps plein, la hausse est un peu plus modérée qu'au quatrième trimestre 2009 : le volume de travail temporaire a progressé de 2,3 %, après +3,0 %.

Dans la plupart des secteurs, le rebond des effectifs est plus marqué qu'au trimestre précédent. Les entreprises de transport et d'entreposage, principales utilisatrices d'intérim dans le tertiaire, ont créé 3 500 postes d'intérimaires ce trimestre (+7,2 %), après 2 400 au trimestre précédent (+5,2 %). Dans le commerce, les effectifs ont augmenté de 2 000 postes (+4,2 %) après un ralentissement au quatrième trimestre (+600, soit +1,2 %). De même, les activités scientifiques et techniques (+1 400), les services administratifs et de soutien (+1 300), les activités financières et d'assurance (+700) ont été plus dynamiques qu'au trimestre précédent.

À l'inverse, les activités principalement non marchandes du tertiaire ont légèrement réduit leurs effectifs intérimaires (-200, après +600).

Jérôme DOMENS (Dares).

Pour en savoir plus

[1] Insee, « L'emploi en légère hausse au 1^{er} trimestre 2010 », *Informations rapides* n°152, 10 juin 2010.

L'EMPLOI SALARIÉ AU PREMIER TRIMESTRE 2010 : LA PRISE EN COMPTE DE L'INTÉRIM ATTÉNUÉ LE REPLI DE L'EMPLOI INDUSTRIEL

Au premier trimestre 2010, l'emploi salarié des secteurs concurrentiels s'accroît de +0,2 % (+27 900 postes), après s'être stabilisé au quatrième trimestre 2009 (+0,0 %, soit +1 100 postes). Hors intérim, l'emploi salarié se replie à nouveau, quoique moins rapidement (-2 600 postes, après -22 400).

Dans l'industrie, les réductions d'effectifs se poursuivent à un rythme soutenu : -29 100 postes, après -31 300 au trimestre précédent. Si l'on affecte à l'industrie les emplois intérimaires situés dans des entreprises industrielles, le recul des effectifs salariés du secteur est nettement plus modéré (-8 400, après -14 200 au quatrième trimestre 2009).

Au premier trimestre, l'emploi salarié s'accroît légèrement dans la construction (+3 000), après cinq trimestres de baisse. Si l'on prend en compte l'intérim utilisé par ce secteur, la hausse est plus modérée (+2 200 postes).

Hors intérim, le secteur tertiaire marchand crée 19 600 emplois au premier trimestre 2010, après +10 300 au trimestre précédent. Si l'on prend en compte uniquement les intérimaires employés par des entreprises du secteur tertiaire marchand (1), la hausse de l'emploi s'établit à +30 100 postes, après +15 400 au trimestre précédent.

(1) Les entreprises de travail temporaire, qui constituent le secteur de l'intérim, font partie du secteur tertiaire marchand. Pourtant, de nombreux intérimaires travaillent dans des entreprises de l'industrie et de la construction. Il en résulte plusieurs manières de comptabiliser l'emploi dans le tertiaire marchand : soit en y intégrant l'ensemble des intérimaires ; soit en excluant le secteur de l'intérim (on parle alors du tertiaire marchand hors intérim) ; soit, enfin, en comptabilisant uniquement les intérimaires utilisés par des entreprises du tertiaire marchand.

Variations de l'emploi tenant compte du secteur utilisateur des intérimaires (1)

Données CVS

	Emploi hors intérim							Emploi y compris intérim (2)						
	En milliers			En %		Effectif au 31 mars 2010 (en milliers)	En milliers			En %		Effectif au 31 mars 2010 (en milliers)		
	2009			2010	2010		2010	2009			2010		2010	
	T2	T3	T4	T1	T1	GA (3)	T2	T3	T4	T1	T1	GA (3)		
DE, C1-C5 : Industrie	-45,3	47,7	-31,3	-29,1	-0,9	-4,4	3 316,8	-38,1	-34,7	-14,2	-8,4	-0,2	-2,6	3 539,6
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	-0,2	0,8	1,9	0,4	0,1	0,8	372,5	-0,9	1,3	2,2	2,5	0,6	1,3	391,7
C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	1,6	-4,0	0,3	0,0	0,0	-0,4	549,4	4,5	-4,5	-0,3	3,1	0,5	0,5	595,0
C2 : Cokéfaction et raffinage	-0,1	-0,1	0,0	-0,2	-1,6	-3,3	11,9	-0,2	-0,1	0,0	-0,1	-1,2	-3,6	12,3
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-9,8	-7,6	-6,4	-5,6	-1,2	-5,8	479,6	-11,8	-5,3	-3,0	-2,1	-0,4	-4,2	509,1
C4 : Fabrication de matériels de transport	-3,6	-8,9	-4,8	-10,5	-2,9	-7,4	347,6	-2,0	-6,0	-1,5	-6,8	-1,8	-4,2	374,3
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	-33,2	-27,9	-22,3	-13,1	-0,8	-5,8	1 555,8	-27,8	-20,2	-11,6	-5,0	-0,3	-3,8	1 657,2
FZ : Construction	-13,1	-13,9	-9,9	3,0	0,2	-2,3	1 438,5	-15,1	-10,9	-9,4	2,2	0,1	-2,1	1 549,3
GZ-LZ, MN, RU : Tertiaire marchand (hors intérim)	-40,9	-41,8	10,3	19,6	0,2	-0,5	10 595,6	-39,4	-33,1	15,4	30,1	0,3	-0,2	10 772,3
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	-15,3	-18,5	0,8	9,5	0,3	-0,8	2 971,4	-13,7	-14,0	1,4	11,5	0,4	-0,5	3 021,4
HZ : Transports et entreposage	-9,0	-8,7	-3,7	-6,5	-0,5	-2,1	1 316,9	-7,9	-5,6	-1,3	-3,0	-0,2	-1,3	1 369,2
IZ : Hébergement et restauration	1,2	1,1	8,3	12,3	1,3	2,5	933,5	1,7	1,6	8,6	12,7	1,4	2,7	941,7
JZ : Information et communication	-11,0	-6,1	-6,3	-4,0	-0,6	-4,0	662,4	-11,2	-6,4	-6,2	-3,3	-0,5	-3,9	669,6
KZ : Activités financières et d'assurance	1,1	-2,3	0,9	4,2	0,5	0,5	828,9	1,5	-2,3	1,2	4,9	0,6	0,6	838,7
LZ : Activités immobilières	-2,7	-2,1	0,5	2,6	1,1	-0,7	234,3	-3,0	-2,1	0,5	2,9	1,3	-0,7	237,0
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (hors intérim)	-5,8	-3,5	-0,2	-6,8	-0,3	-0,7	2 277,9	-7,3	-2,8	0,6	-4,1	-0,2	-0,6	2 318,3
RU : Autres activités de services (hors activités extra-territoriales)	0,7	-1,6	10,0	8,3	0,6	1,3	1 370,4	0,6	-1,6	10,6	8,5	0,6	1,3	1 376,4
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	5,6	13,1	8,5	4,0	0,2	1,7	1 873,2	5,4	13,6	9,0	3,7	0,2	1,7	1 883,8

(1) - Champ: ensemble des secteurs marchands (DE, C1-C5, FZ-LZ, MN, RU) et des entreprises et associations privées des secteurs non marchands (OQ) en France métropolitaine.

(2) Dans cette partie du tableau, les intérimaires sont affectés au secteur utilisateur qui les emploie.

(3) Glissement annuel : taux de croissance entre le premier trimestre 2009 et le premier trimestre 2010.

LA REMONTÉE DE L'INTÉRIM EST PARTICULIÈREMENT FAVORABLE AUX OUVRIERS NON QUALIFIÉS

Au premier trimestre 2010, les ouvriers représentent 76,3 % de l'ensemble du volume de travail temporaire (tableau A). Les cadres, professions intermédiaires et employés demeurent minoritaires (respectivement 1,8 %, 7,9 % et 13,9 %).

Entre 2000 et 2007, la part des intérimaires qualifiés dans le volume total de travail temporaire s'est accrue : la part des ouvriers non qualifiés et des employés s'est réduite, au profit de celle des ouvriers qualifiés, des professions intermédiaires et des cadres.

Entre les premiers trimestres 2008 et 2009, la forte baisse du travail temporaire a, en partie, accentué cette tendance. Le reflux de la part des ouvriers non qualifiés s'est poursuivi, comme la montée relative des cadres et des professions intermédiaires. En revanche, la baisse moins marquée de l'intérim dans le tertiaire a contribué à accroître le poids des employés dans le volume de travail temporaire.

La stabilisation, puis la remontée de l'intérim, au cours des quatre derniers trimestres, ont profité à toutes les catégories socio-professionnelles. Le rebond est particulièrement sensible pour les ouvriers non qualifiés : leur volume de travail en équivalents-emplois à temps plein progresse de +15,2 % en un an (contre +7,7 % pour l'ensemble des catégories). Ils bénéficient du rebond plus marqué de l'industrie, mais accroissent également leur présence dans les autres secteurs.

Tableau A • Répartition par catégorie socioprofessionnelle du volume de travail temporaire

Données CVS

Évolution-emploi à temps pleins	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)		Répartition (en %)		
	2009				2010		T1 2009/ T1 2008	T1 2010/ T1 2009	2008	2009	2010
	T1	T2	T3	T4	T1	T1			T1	T1	T1
Cadre	-10,0	-6,0	0,7	5,8	2,5	8,5	-18,8	2,6	1,5	1,9	1,8
Industrie	-12,8	-9,9	0,0	4,5	8,2	3,3	-25,0	1,9	0,6	0,7	0,7
Construction.....	1,4	-3,2	3,1	6,7	-0,8	0,5	-14,2	5,6	0,1	0,1	0,1
Tertiaire.....	-9,0	-2,8	1,7	5,3	-0,4	4,6	-11,6	3,8	0,8	1,0	1,0
Profession intermédiaire	-11,9	-4,0	1,7	2,0	3,7	37,7	-21,4	3,3	7,0	8,3	7,9
Industrie	-16,2	-7,8	2,2	2,0	7,8	13,1	-28,7	3,5	2,7	2,9	2,8
Construction.....	-4,7	-0,4	2,3	-1,4	-1,6	3,1	-14,6	-1,1	0,6	0,7	0,7
Tertiaire.....	-9,9	-1,6	1,8	2,2	2,0	21,2	-17,2	4,5	3,7	4,6	4,5
Employé	-11,8	-3,8	1,7	2,1	1,6	66,1	-21,0	1,6	12,4	14,8	13,9
Industrie	-16,0	-8,3	-2,3	2,7	4,2	12,7	-23,9	-4,1	2,6	3,0	2,7
Construction.....	-9,4	-4,5	0,0	3,3	-0,3	3,4	-19,6	-1,6	0,6	0,8	0,7
Tertiaire.....	-12,0	-2,7	3,3	2,2	0,3	48,7	-19,2	3,1	8,8	10,7	10,3
Ouvrier qualifié	-15,1	-4,5	7,5	-0,1	2,0	182,1	-33,6	4,6	39,5	39,6	38,4
Industrie	-22,2	-8,0	10,8	3,5	7,6	75,5	-43,7	13,5	17,8	15,1	15,9
Construction.....	-8,8	-1,2	3,2	-3,8	-3,9	60,8	-24,1	-5,7	12,8	14,6	12,8
Tertiaire.....	-11,8	-3,1	7,2	1,2	1,2	46,0	-28,8	6,5	9,1	9,8	9,7
Ouvrier non qualifié	-19,5	-2,6	7,7	5,0	4,6	179,8	-40,5	15,2	39,5	35,5	37,9
Industrie	-26,2	-4,7	12,5	7,2	8,2	95,0	-48,6	24,3	22,4	17,4	20,0
Construction.....	-7,6	0,6	3,4	-2,9	-5,0	29,5	-31,8	-4,1	6,8	7,0	6,2
Tertiaire.....	-12,9	-2,3	4,0	5,5	5,4	54,3	-29,1	13,1	10,2	10,9	11,4
Ensemble	-15,9	-3,7	6,1	2,4	3,0	474,2	-33,7	7,7	100,0	100,0	100,0
Industrie	-23,1	-6,6	9,8	5,1	7,7	199,6	-43,8	16,0	46,2	39,1	42,1
Construction.....	-8,3	-0,7	3,1	-3,2	-4,0	97,3	-26,2	-4,9	20,9	23,2	20,5
Tertiaire.....	-11,9	-2,5	4,3	3,0	2,3	174,8	-24,6	7,1	32,6	37,1	36,9

Remarques :

1 - Les données en italique sont des données brutes car aucune saisonnalité particulière n'a été détectée.

2 - Les totaux par catégories socioprofessionnelles incluent le secteur de l'agriculture.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France.

